

BULLETIN MUNICIPAL

# regards

sur Marcilly-en-Villette

N° 12  
AOÛT 2012

## ÉDITO

### SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	1
PETITES NOUVELLES	2
CIVISME	4
CONSEIL MUNICIPAL	5
BUDGET	6
TRAVAUX	8
CULTURE	10
PORTRAIT	11

  
Marcilly-en-Villette

Regards sur Marcilly-en-Villette  
62, place de l'église  
45240 Marcilly-en-Villette  
Tél. : 02 38 76 10 19 - Fax : 02 38 76 17 52  
E-Mail : marcillyenvillette@wanadoo.fr  
www.marcilly-en-villette.fr  
Directeur de la Publication : X. Deschamps  
Rédactrice en chef : J. Bachmann  
Rédaction : Commission Communication  
Conception & Création : www.enola-creation.fr  
Crédits photos : mairie de Marcilly-en-Villette  
Dépôt légal : août 2012



Une commune ne reste jeune et vivante que dans la mesure où elle aménage du foncier avec des lots destinés d'une part à l'accession à la propriété et d'autre part à la réalisation de logements locatifs. Ces aménagements permettent notamment aux jeunes de la commune, ou d'ailleurs, de se loger dans un cadre de vie séduisant. À défaut de le faire, la commune vieillit et s'étiole.

La difficulté de cette politique c'est la périodicité de ces aménagements. Il faut en programmer régulièrement en phasant le rythme d'aménagement afin d'éviter un apport brutal de population qui rendrait certains équipements insuffisants.

Pour être maître du bon rythme, il est nécessaire que la commune dispose de foncier en réserve, en évitant que des aménageurs immobiliers s'en procurent sans tenir compte de la politique communale.

C'est ce que nous avons fait à Marcilly-en-Villette avec, pour prendre les exemples les plus récents, le lotissement de la Haletière puis celui des Alouettes et enfin celui du Buisson. L'acquisition des 6,5 hectares, sur le lieu-dit La Chaise en décembre 2010, entre dans cette politique clairement affichée puisque, dès 1999, le Plan d'Occupation des Sols classait déjà ce secteur en zone à urbaniser.

L'esquisse du projet d'aménagement de La Chaise a été présentée aux riverains le 27 juin dernier dans le cadre d'une exposition qui s'est prolongée jusqu'au 4 juillet pour tous les habitants de la commune.

Nous allons maintenant tenir compte de certaines remarques pour établir le projet entre les routes de Jargeau et d'Orléans selon un phasage à définir sur vraisemblablement 5 à 7 ans. Cette réalisation qui débiterait fin 2013 devrait comporter 65 à 70 lots et 24 logements locatifs.

Sur ce même secteur, il est prévu une plus grande parcelle pour la réalisation ultérieure d'une maison médicale et d'un espace vert pour l'agrandissement éventuel du cimetière.

Dans le cadre de cette opération nous allons y adjoindre, de l'autre côté de la route de Jargeau, l'aménagement de la parcelle du silo.

L'ensemble de ce programme sera donc adossé au bourg dans une logique d'une urbanisation concentrique pour éviter, comme c'est trop souvent le cas dans d'autres communes, une urbanisation au fil de l'eau le long des routes départementales. La réalisation de cet ensemble sera en outre très paysagère car nous avons la volonté que la commune conserve son caractère rural auquel nous sommes tous très attachés. ■

**Xavier Deschamps**

Maire de Marcilly-en-Villette

Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin

Vice-Président du Conseil Général du Loiret



## ÊTES-VOUS RECENSE(E) ?

Dans les trois mois suivant leur 16<sup>e</sup> anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger. Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend notamment la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet de participer à la JAPD.

Elle donne lieu à la délivrance d'un certificat exigé pour présenter examens, concours et autres démarches (permis de conduire, baccalauréat, inscription à l'université...). ▣

### Où vous adresser ?

La mairie de votre domicile  
Le Centre du Service National de Tours/Antenne d'Orléans au 02 38 65 21 27  
Courriel : dsn-csn-trs@sga.defense.gouv.fr.

## Faites de la pub !

Vous représentez une association et vous désirez faire connaître un événement que vous organisez ? Pensez à MEGA FM, radio de proximité (contact : 02 38 55 37 84 / 06 03 56 03 42) ou à l'Office du Tourisme de La Ferté Saint-Aubin (02 38 64 67 93) qui peuvent gracieusement diffuser votre information. ▣

## ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



L'ADIL-Espace Info Énergie a développé sa mission d'information sur tous les dispositifs financiers existants visant à faciliter la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements. Elle accompagne en particulier les personnes âgées et les ménages modestes.

Grâce au soutien du Conseil Général du Loiret, une permanence locale est ouverte à tous les administrés une fois par mois. N'hésitez pas à aller demander conseil, qualité d'accueil et efficacité garanties. ▣

### Où vous adresser ?

Maison de l'Animation et de la Solidarité - La Ferté Saint-Aubin  
Le 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois de 14h à 16h



## SITE INTERNET

Le site internet de la commune est regardé et apprécié. Depuis sa mise en ligne, le 2 avril 2012, plus de 2300 internautes sont venus le visiter (2375 au 16 juillet 2012). 17 749 pages ont été vues depuis la France (Orléans, Tours, Paris, Lyon, Nantes, Toulouse, Blois, Amiens, Lille, Caen...) mais également depuis l'étranger (dans l'ordre du nombre de connections : Belgique, Angleterre, Suisse, Allemagne, Hollande, Canada, USA, Italie...).

Si vous ne l'avez pas encore découvert, voici son adresse [www.marcilly-en-villette.fr](http://www.marcilly-en-villette.fr) ▣

## ATELIER INFORMATIQUE

Proposés par la Communauté de Communes et animés par Rémi PINTO, les ateliers d'initiations à l'informatique sont proposés tous les mardis de 9h 15 à 11 h dans la salle informatique de l'Association Familiale de Marcilly. Les thèmes retenus pour les différentes initiations seront choisis lors de la reprise des séances qui aura lieu le mardi 4 septembre 2012. Si vous souhaitez y participer, une inscription est nécessaire auprès de l'animateur. ▣

### CONTACT

Rémi Pinto 02 38 76 53 00  
Maison des Jeunes de La Courtille  
La Ferté Saint-Aubin

## État civil

### NAISSANCES

- ▣ 10 avril 2012 > Mila KOWALIK
- ▣ 22 avril 2012 > Sirius KANIBASSIDI
- ▣ 4 mai 2012 > Lilian PAYET
- ▣ 8 juin 2012 > Lenny PRIOUL
- ▣ 25 juin 2012 > Faustine PARENDEAU MILLERIOUX

### DÉCÈS

- ▣ 4 mai 2012 > Gilbert FAUVET
- ▣ 15 mai 2012 > Odile SAULNIER

### MARIAGES

- ▣ 23 juin 2012 > Christelle ROY et Frédéric SAPIN
- ▣ 30 juin 2012 > Marion HÉRAULT et Teddy BEN DJABALLAH
- ▣ 7 juillet 2012 > Burcu ÖVÜNÇ et Joseph POCESCHI





## Le nouveau nœud au mouchoir

Pour toutes les dates concernant le calendrier des fêtes, consultez l'agenda de la commune (exemplaires disponibles en mairie) ou la rubrique agenda du site internet de la commune [www.marcilly-en-villette.fr](http://www.marcilly-en-villette.fr)

### > BALAYAGE DES CANIVEAUX

Lundi 1<sup>er</sup> octobre  
Lundi 3 décembre 2012

### > RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

Jeudi 11 octobre 2012

### > FÊTE DE L'AUTOMNE

Samedi 13 et dimanche 14 octobre 2012. Réservez votre week-end il y aura des animations inédites.

### > BIEN VIVRE A MARCILLY

Notre commune offre un cadre de vie de qualité. Avec le retour des beaux jours, le bruit d'une tondeuse, l'aboïement intempestif d'un chien ou un feu de plein air peuvent engendrer rapidement une gêne importante pour le voisinage. Soyons vigilants afin de préserver cette qualité de vie à laquelle nous sommes tous attachés.

### Horaires à respecter pour les activités bruyantes

En semaine: 8h-12h / 14h-19h30

Samedi: 9h-12h / 15h-19h

Dimanche et jours fériés: 10h-12h

### Les feux de plein air sont interdits.

Ils sont toutefois tolérés dans la mesure où ils n'entraînent aucune gêne pour le voisinage ni aucun risque pour la sécurité publique.

## AIRE DE REPOS

Un banc a été installé à mi-parcours de la rue des Relais, entre la place de l'église et le quartier ouest de Marcilly, comprenant le lotissement du Buisson et le quartier proche des écoles, afin que les personnes venant à pied faire leurs courses sur la place du village puissent faire une halte au retour du fait de la déclivité de cette rue. ▢



## TOURISME

Vous souhaitez ouvrir un gîte rural, une chambre d'hôte ou tout simplement être sensibilisé à l'art de recevoir et de guider? La Région Centre propose une formation de courte durée, simple, concrète et gratuite, c'est le dernier né des Visas Libres Savoirs, le Visa Accueil Tourisme. Il s'adresse à toutes celles et ceux qui aiment leur région et qui ne veulent pas la garder pour eux. ▢

Plus d'infos sur [www.libres-savoirs.régioncentre.fr](http://www.libres-savoirs.régioncentre.fr)

## TRANSPORTS SCOLAIRES

Le Conseil Général du Loiret, qui assure la gestion des transports scolaires du département, a voté le principe d'une carte de transport scolaire illimitée avec participation des familles. Ce principe existe déjà dans une majorité de départements et dans les deux agglomérations du Loiret, à Orléans et à Montargis. De nouveaux avantages seront offerts à l'élève tels qu'un accès gratuit et illimité sur l'ensemble du réseau départemental ULYS pour ses loisirs et autres déplacements, y compris pendant les week-ends et les vacances. La participation financière sera calculée en fonction de la capacité contributive et de la composition des familles.

Ce dispositif prendra effet à la rentrée scolaire 2012.

Plus d'infos sur [www.uly-loiret.com](http://www.uly-loiret.com) rubrique « transports scolaires ». ▢

### AIDES AU TRANSPORT SCOLAIRE

Pour les élèves handicapés  
Maison Départementale  
des Personnes Handicapées  
131, faubourg Bannier  
45042 ORLÉANS Cedex 1  
Tél. 02 38 25 40 15

## Hommage

Jeudi 5 juillet 2012, à la salle des fêtes, la municipalité a distingué les sportifs des différentes associations et sections sportives de la commune. Le maire, Xavier Deschamps, a honoré Nicole Poulin en lui remettant la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports. Active pendant de nombreuses années au sein de la section basket comme joueuse et membre du bureau, Nicole s'est ensuite investie avec beaucoup d'énergie comme présidente du COSM Comité Directeur à un moment difficile du fait du manque de bénévoles. Aujourd'hui elle en est encore la vice-présidente et fait partie de la section gymnastique. Cette récompense bien méritée salue à la fois son esprit sportif et généreux. ▬



## Promus

Les cérémonies du 14 juillet ont mis à l'honneur 3 sapeurs-pompiers volontaires. En présence notamment du lieutenant-Colonel Michel Wietrich, de notre maire et du lieutenant Michel Gougou, Laurent Delort a été promu au grade de Sergent, Manon Palacoer a été promue au grade de Caporal. À cette même occasion le Caporal-chef Jean-Paul Boutron, qui a pris récemment sa retraite, a été promu Sergent Honoraire et a reçu la fourragère tricolore pour ses 41 ans de service. ▬



## Légion d'honneur

Félicitations à notre maire, Xavier Deschamps, qui a été promu Officier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur (lors de la promotion de Pâques) pour son action au sein de différentes collectivités locales et organismes. Il est en effet maire de notre commune, Président de La Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin, Vice-Président du Conseil Général, Président de LogemLoiret, Président de l'Association pour la Fondation de Sologne et Président de l'Association des Maires du Loiret. ▬

## Séance du 23 mai 2012

### Mise en place du TIPI (titre payable sur internet)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qu'à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012, il sera mis en place dans le cadre de la modernisation des moyens de paiements, un nouveau service pour les usagers, à savoir le paiement informatisé des titres exécutoires émis par la Commune dont le recouvrement est assuré par le comptable public.

### Participation Financement Assainissement Collectif (PFAC)

Le législateur a institué dans le Code de la Santé Publique la participation pour le financement de l'assainissement collectif pour tous les raccordements intervenant à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012. Cette PFAC remplace la participation pour raccordement à l'égout.

Il est donc instauré, à dater du 1<sup>er</sup> juillet 2012, une participation de 5 000 € pour tout raccordement au réseau d'assainissement collectif. Cette participation concerne les travaux intervenant uniquement sur le domaine public.

### Aménagement de la réserve foncière de La Chaise

Une esquisse du projet d'aménagement de la réserve foncière sera présentée dans la salle d'exposition de la mairie pendant une semaine à dater du jeudi 28 juin 2012.

En outre, une présentation publique sera faite le mercredi 27 juin 2012 à 18 h 30.



### La Grande Récré 2012/2013

Le Conseil approuve le projet de convention de l'association Cigales et Grillons pour le centre de loisirs des mercredis et petites vacances, dénommé La Grande Récré, pour l'année scolaire 2012-2013.

Le Conseil municipal maintient le tarif journalier à 21 €/jour/enfant pour les familles ayant un quotient familial supérieur à 711.

Par ailleurs, les conventions avec les communes d'Ardon et de Ménestreau-en-Villette sont reconduites pour l'année scolaire 2012-2013, permettant l'accueil des enfants de ces 2 communes aux mêmes conditions tarifaires.

### Location Salles

Le Conseil approuve le nouveau règlement des salles, notamment avec la mise en place d'un limiteur acoustique installé dans la salle des fêtes depuis le 28 avril 2012, et fixe les nouveaux montants de caution.

### Site Internet

Depuis sa mise en ligne en avril dernier, le nouveau site internet de la commune a déjà reçu 2045 visites.

## Séance du 4 juillet 2012

### Aménagements place de l'église

Dans le cadre de la restructuration de la place de l'église, le Conseil Municipal valide le choix de la commission des marchés pour les entreprises qui réaliseront d'une part, les travaux d'accès à l'église pour les personnes à mobilité réduite pour un montant de 8 923,34 € HT, et d'autre part, la création de toilettes publiques pour un montant de 24 601,48 € HT. Ces travaux seront réalisés dans le courant de l'automne.

### Cantine et garderie périscolaire 2011-2012

Les comptes d'exploitation font apparaître pour l'année 2011-2012, d'une part pour la cantine un déficit de 61 802,14 € et d'autre part pour la garderie périscolaire un déficit de 474,80 €.

Le Conseil Municipal décide les tarifs suivants pour l'année 2012-2013:

- Cantine: 3,30 € pour fréquentation assidue; 3,85 € pour fréquentation occasionnelle; 4,85 € pour ticket passager; 6,10 € pour repas adulte
- Garderie: 2,10 € le matin, 3,35 € le soir et 3,95 € la journée.

### Réserve foncière de La Chaise

Afin de compléter la réserve foncière existante de 6,5 hectares route de Jargeau, le Conseil Municipal décide de demander à l'Établissement Public Foncier Local (EPFL) d'acquérir une surface de 4 966 m<sup>2</sup> qui permettra d'avoir également une sortie sur la route d'Orléans. Cette acquisition pourrait se faire sur la base de 10 € le m<sup>2</sup>.

### Horaires d'été au secrétariat

Les horaires d'été seront les suivants, du 17 juillet au 24 août: 8 h 30- 12h et 13 h 30 – 17h.

# Budget

BUDGET

## Budget général

La commune affiche un budget 2012 en évolution sensible tout en maintenant les taux de la fiscalité. Le montant total (investissement et fonctionnement) de 3 147 538 € se répartit de la façon suivante :

-Budget de fonctionnement : 1 510 698 €

-Budget d'investissement : 1 636 840 €

Ce budget sera marqué notamment par 6 opérations d'investissements importants tout en permettant l'acquisition de matériels pour nos écoles et notre service de voirie.

Les projets retenus pour 2012 concernent :

- L'agrandissement de la cantine scolaire (1<sup>re</sup> tranche) pour un montant de 667 210 €, les travaux de restructuration de l'espace de production faisant l'objet d'une opération ultérieure.

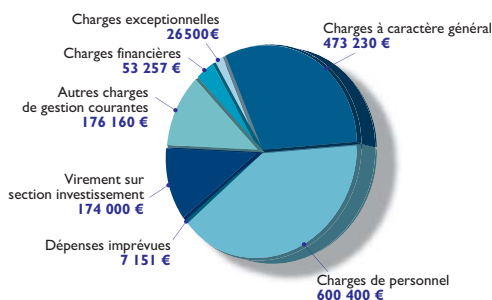
- Une première tranche de rénovation des éclairages publics en vue d'une mise aux normes et afin de faciliter des économies d'énergie pour un montant de 32 710 €.
- Des travaux complémentaires sur les bâtiments municipaux pour un montant de 35 798 €.
- Divers équipements pour le gymnase et les terrains de sport pour un montant de 45 090 €
- Une mise aux normes de la salle des fêtes en matière de nuisances sonores

- pour un montant de 8 730 €.
- Une première tranche de travaux dans le cadre de la politique « Cœur de Village » avec la création de sanitaires publics et d'un accès pour personnes à mobilité réduite à l'église pour un montant de 48 085 €.

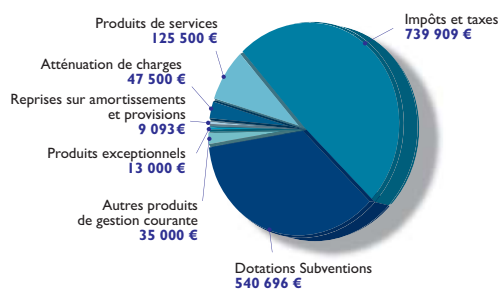
Les écoles seront dotées de nouveaux matériels informatiques et les services de voirie bénéficieront de nouveaux équipements pour l'entretien des espaces verts.

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses 1 510 698 €

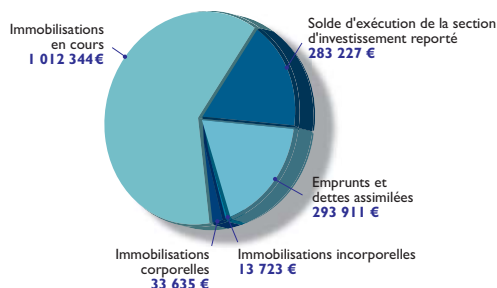


Recettes 1 510 698 €

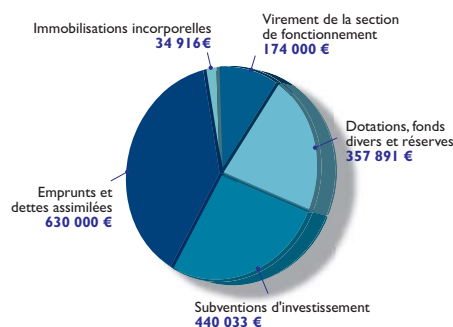


### SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses 1 636 840,82 €



Recettes 1 636 840,82 €





# Budget du service de l'eau et d'assainissement

Le budget 2012 du service de l'eau et de l'assainissement est arrêté à 580 857,59 € et se répartit de la façon suivante :

- Budget de fonctionnement : 320 647,56 €

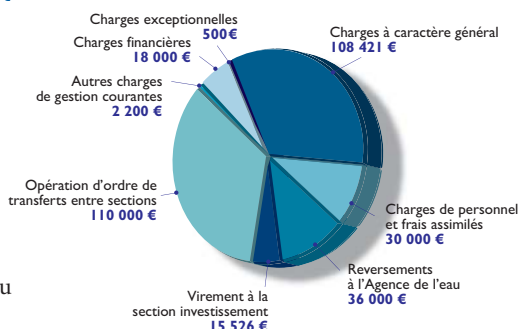
- Budget d'investissement : 260 210,03 €

L'accent est porté sur :

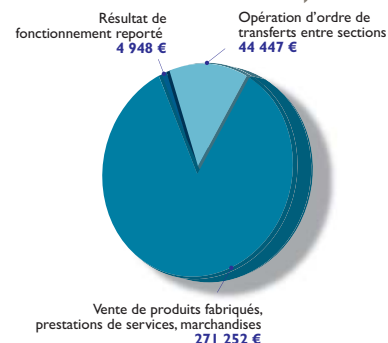
- L'acquisition d'équipements pour le château d'eau.
- La réalisation d'une première tranche de renouvellement des compteurs d'eau. En effet la commune procédera sur une période de 4 ans au changement de l'ensemble des compteurs d'eau. Cette opération permettra parallèlement la mise en place d'un système de télé-relevage des compteurs.
- Des travaux de busage sur le CD 64 (Route de Sennely) et le CD 108 (Route d'Orléans) qui permettront la réalisation de chemins piétonniers dans le cadre du contrat de Pays afin de faciliter d'une part l'accès aux chemins communaux du nord de la commune et d'autre part l'accès au Parc du Bourillon.
- Des travaux de rénovation des réseaux.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses 320 647,56 €

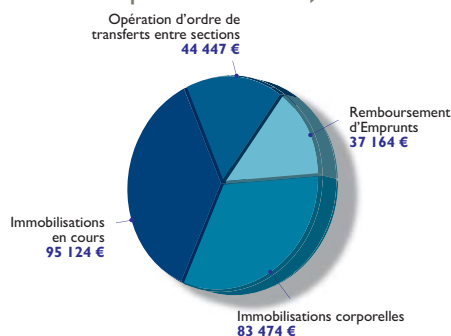


Recettes 320 647,56 €

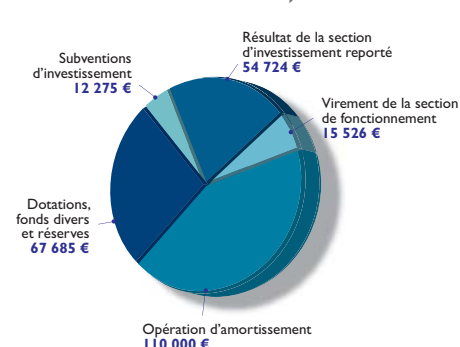


## SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses 260 210,03 €



Recettes 260 210,03 €



## Subventions aux associations

38 019 € seront versés à diverses associations dans le cadre de l'exercice 2012. Peuvent être concernées également des associations extérieures à la commune dont les services profitent à certains de nos concitoyens.

### SUBVENTIONS

École de Musique de l'Union Musicale	6 610 €	Guerluchon	235 €	U.C.P.S.	200 €
Union Musicale	1 000 €	Amicale du Bourillon	255 €	AJALFA de La Ferté-St-Aubin	160 €
C.O.S.M.	13 000 €	Coopérative scolaire École Élémentaire	3 080 €	Restos du Cœur	200 €
COSM Athlétisme (Trail)	450 €	Classe poney CP	270 €	Secours catholique	200 €
COSM Badminton Actions Éducatives	406 €	Coopérative scolaire École Maternelle	1 268 €	Comité départemental randonnée pédestre	30 €
COSM Basket Actions Éducatives	406 €	E.Maternelle classes vertes/animations/bdc	1 665 €	Croix Rouge Française	30 €
COSM Football Actions Éducatives	406 €	Noël des enfants	770 €	La Prévention Routière	76 €
COSM Gymnastique Actions Éducatives	406 €	Parensemble	150 €	Union Civile des Aveugles (APADVOR)	30 €
COSM Judo Actions Éducatives	406 €	Ciné Marcilly	200 €	Association française myopathie	30 €
COSM Tennis Actions Éducatives	406 €	Union du Commerce de Marcilly	470 €	Comité antituberculeux	30 €
U.A.M. Tir	550 €	Association sportive du golf	500 €	Association sclérosés en plaque	30 €
Club des Anciens	305 €	Association Équestre Marcilly	250 €	Association des paralysés de France	30 €
Amicale Sapeurs-Pompiers	474 €	ID Créations	150 €	Association lutte contre la mucoviscidose	30 €
Délégation des sapeurs pompiers du Loiret	600 €	Association des Tortues du Centre	80 €	Comité de lutte contre le cancer	30 €
Association Familiale	100 €	Choraline	330 €	Association Prader Willy	150 €
Amicale des Mobilisés	400 €	Association Fondation de Sologne	305 €	Amicale des retraités, préretraités de Brandt Armement	30 €
Amicale des A.F.N.	200 €	Comité de Jumelage La Ferté-St-Aubin	300 €	Musée de la Résistance à Lorris	30 €
		Ass. Jeunes Sapeurs Pompiers Orléans	300 €		
				<b>TOTAL</b>	<b>38 019 €</b>

## Les compteurs d'eau se modernisent

Parmi les projets retenus pour 2012 dans le cadre du budget du service de l'eau et de l'assainissement, et afin d'améliorer la qualité du service public de distribution d'eau potable, vous avez pu noter que notre commune va procéder au rajeunissement du parc des compteurs d'eau.

Cette opération de grande envergure devrait s'étaler sur une période de 4 ans et verra à terme la modernisation du dispositif de relevé des index des compteurs d'eau par l'installation d'un module radio qui permettra le relevé à distance de ces compteurs. La campagne d'installation débutera en septembre 2012. Chaque abonné recevra un courrier le moment venu.

C'est la société VEOLIA qui assurera cette installation et qui procédera, si cela s'avérait nécessaire, au remplacement des compteurs d'eau. Dans ce cas l'abonné recevra un formulaire de changement de compteur lui indiquant l'index de dépose de l'ancien dispositif de comptage et les références du nouveau.

L'installation de ce nouveau système sera réalisée **sans frais** pour les abonnés. □

### Ce que cela va améliorer

- Votre présence ne sera plus indispensable lors du relevé qui se fera à distance.
- Il sera procédé à deux relevés par an. L'établissement des factures sur la base de votre consommation réelle vous permettra ainsi d'avoir un meilleur suivi de votre consommation.

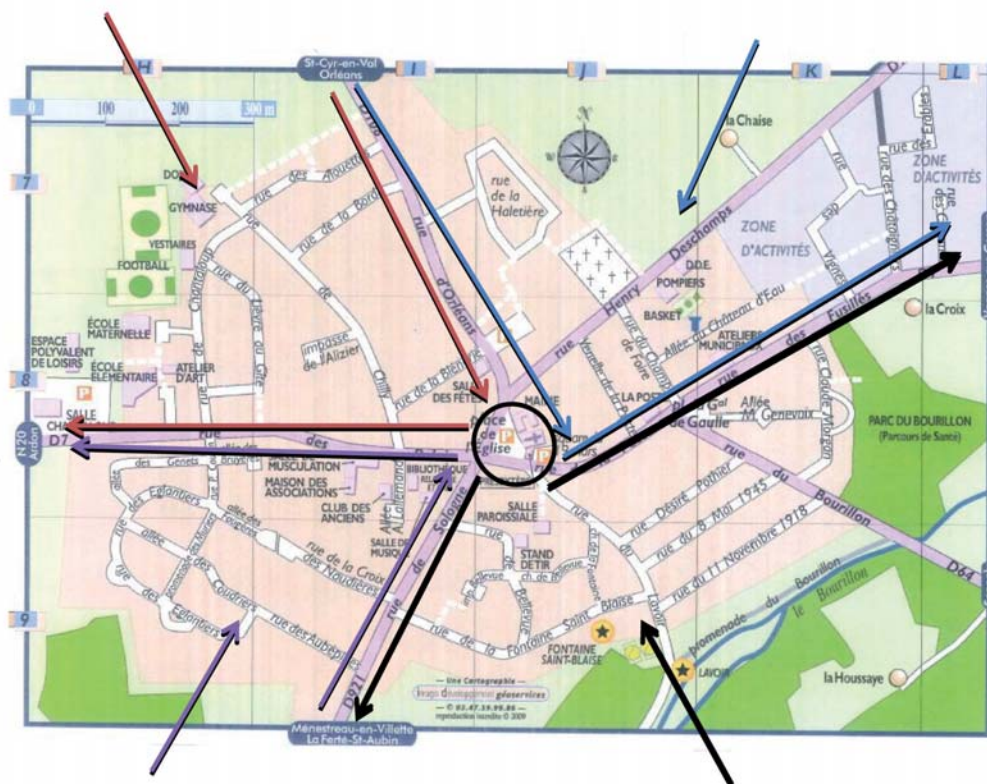
### LES QUATRE ZONES

#### 2014

Secteur (bourg et zone rurale) entre la RD7 allant vers Les Relais et la RD 108 venant d'Orléans

#### 2013

Secteur (bourg et zone rurale) entre la RD 108 venant d'Orléans et la D7 au nord de la rue des Fusillés



#### 2015

Secteur (bourg et zone rurale) entre la RD 921 venant de La Ferté jusqu'à la place de l'église et la RD7 allant vers Les Relais

#### Septembre 2012

Place de l'église  
Secteur (bourg et zone rurale) entre la D7 (exceptées les rues de la Poste, des Fusillés et de Sologne) et la RD 921 allant vers La Ferté





# Un self pour l'école élémentaire et un nouvel espace pour les enfants de la maternelle

Le restaurant scolaire est devenu trop exigu du fait du nombre croissant des rationnaires.

Une réflexion de grande envergure a été menée, en concertation avec le corps enseignant, les représentants des parents d'élèves et le personnel, autour de l'évolution et de l'amélioration de l'accueil des enfants. C'est à l'issue de cette concertation qu'il a été décidé de restructurer la cuisine, d'aménager une ligne de self pour les enfants de l'école élémentaire et d'offrir un espace dédié avec un service à table pour les enfants de l'école maternelle.

Un projet d'extension et de restructuration de l'espace production dans le cadre d'une mise aux normes, a été élaboré et confié à un maître d'œuvre spécialisé en la matière.

Une attention particulière a été apportée à l'amélioration acoustique avec comme objectif de réduire au maximum le bruit ambiant. Ainsi les plafonds, les sols, les murs et les mobiliers, qui vont être entièrement renouvelés, seront traités de façon à optimiser un cadre agréable tout en minorant les nuisances sonores.

La complexité de ce projet en termes de temps et de financement a orienté vers une opération en deux phases avec un marché qui a nécessité le choix de 12 entreprises:

- Une phase agrandissement des locaux



- avec mise en place de la ligne de self
- Une phase restructuration des locaux techniques avec rénovation des équipements techniques

Les travaux de la première tranche, qui ont débuté le 23 avril 2012, devront être impérativement terminés pour la rentrée de septembre 2012 où les enfants découvriront, côté élémentaire, un self flambant neuf dans une salle de restaurant de 147 m<sup>2</sup>, agrandie et réorganisée, pour une capacité de 76 places. Côté maternelle, les petits bénéficieront d'un espace dédié comprenant un vestiaire, des sanitaires et



une salle de 78 m<sup>2</sup> ayant une capacité de 80 places.

La mise en service de ces deux nouveaux espaces va nécessiter une réorganisation du travail des personnels de service de façon à minimiser l'augmentation des charges de personnels inhérente à cette transformation.

La deuxième tranche sera mise en route ultérieurement pour voir son aboutissement dans un délai de trois à quatre ans.

Nul doute, nos enfants devraient apprécier la différence et pour que les parents ne restent pas sur leur faim une journée « portes ouvertes » sera organisée à la rentrée, dès que possible. ▢



## Combien ça coûte ?

ESTIMATION DES TRAVAUX:  
Première phase: 667 210 € HT  
Deuxième phase: 258 000 € HT

## Et si vous lisiez ?

Située 73 rue des Relais à l'Espace « Lyre et Lire » la bibliothèque bénéficie d'un cadre agréable et convivial où enfants et adultes peuvent trouver leur bonheur.



Le fonds de la bibliothèque est constitué de plus de 5 000 livres, (dont 3 015 appartenant à la commune), 230 DVD et de 373 CD en prêt. Le renouvellement de nos différents documents, est réalisé par les trois échanges avec la Bibliothèque Départementale du Loiret (BDL) planifiés dans l'année. Grâce au budget communal alloué, l'acquisition de

**Trois espaces dédiés ont été organisés afin que chacun(e) s'y retrouve :**

### ESPACE ADULTE

- Des romans,
- Des policiers,
- Des classiques,
- Des bandes dessinées
- Des magazines,
- Des documentaires

### ESPACE JEUNESSE

- Des albums, des contes,
- Des bandes dessinées,
- Des documentaires.

### ESPACE MÉDIATHÈQUE

- Des CD, des DVD
- Des livres audio
- Un accès Internet pour toutes recherches documentaires ou autres.

nouveaux documents est possible chaque année. Le prochain échange avec la BDL aura lieu le 1<sup>er</sup> octobre 2012.

Tout au long de l'année scolaire, les classes de l'école élémentaire sont accueillies au rythme d'une visite mensuelle.

Cette année, 2 bibliomalls de la Bibliothèque Départementale ont été prêtées :

- Tutti Frutti (les fruits sous toutes leurs formes)
- Oseriez-vous conter, il était une fois (de nombreux contes avec des marionnettes)...

Profitez de vos vacances pour vous adonner au plaisir de la lecture, à l'écoute de votre chanteur préféré ou pour visionner un film en famille. La bibliothèque reste ouverte pendant les grandes vacances grâce aux bénévoles "bibliothécaires" qui assureront les permanences des mercredis et samedis matins.

Si vous êtes à la recherche d'un titre en particulier, n'hésitez pas à consulter le vaste catalogue de la Bibliothèque Départementale du Loiret, et à le réserver

par l'intermédiaire de la Bibliothèque de Marcilly. Vous pouvez aussi accéder au site de la BDL grâce au lien présent sur le site internet de la commune : [www.marcilly-en-villette.fr](http://www.marcilly-en-villette.fr), rubrique sport et loisirs, bibliothèque ☐

### CONTACT

02 38 76 51 77  
marcillyenvillette-bibliotheque@wanadoo.fr

### HORAIRES D'OUVERTURE

Mercredi 10h-11h30 et 17h-18h30  
Samedi 10h-11h30



# Arrêt sur « l'Image »

Nous sommes en 1925. À cette époque il y avait trois fermes d'une quinzaine d'hectares à vendre sur Marcilly-en-Villette. Ses grands-parents ont posé leur regard sur « L'Image », Jean-Paul Boutron représente la troisième génération d'agriculteur.

Il n'est pas si loin le temps où les grands-parents Robert fabriquaient leur beurre et allaient le vendre sur le marché de Jargeau tous les mercredis, mais aussi des poulets et des haricots en grain. Leur unique enfant, Paulette, se marie avec Marius Boutron. Le jeune couple reprend l'exploitation de la ferme en 1952 et l'agrandit en louant des terres pour cultiver des céréales sur 42 hectares et produire du lait avec 8 vaches laitières. Marius était en homme de la terre mais il avait à cœur également de s'impliquer dans la vie de son village. Il a été conseiller municipal, pompier volontaire et vice-président de l'Union Musicale.

Jean-Paul est né en 1953 à la ferme de L'Image, il a une sœur Marie-Paule. Il va à l'école à Marcilly et y passe son certificat d'études puis intègre une école d'agriculture pendant 4 ans. Il terminera ses études par un an d'école de mécanique. Il a 18 ans et revient aider son père à la ferme, comme « aide-familial ». Jean-Paul ne perçoit pas de salaire, les revenus de l'exploitation ne le permettent pas. Deux jours par semaine il va donc travailler à l'extérieur pour se constituer son argent de poche, d'abord dans un atelier de charpenterie à Marcilly pendant 5 ans puis pendant 6 ans à Darvoy dans une entreprise de travaux publics. C'est au cours d'un mariage qu'il fait la connaissance de Béatrice qui deviendra sa femme en 1978. À son tour il reprend l'exploitation de la ferme en novembre 1982. Il continue pendant quelque temps la production du lait puis arrête pour se consacrer à l'élevage de veaux. C'est un « naisseur ». Les veaux sont élevés sous la mère et restent à la ferme jusqu'à l'âge de six mois. Il agrandit la propriété à 75 hectares en louant de nouvelles terres pour produire du blé, du maïs et de l'orge d'hiver. Comme son père, Jean-Paul a un sens civique bien ancré, il a été secouriste à 14 ans puis pompier volontaire pendant 41 ans. Il a été également musicien à l'Union Musicale depuis l'âge de 10 ans jusqu'en 2009. Aujourd'hui, Jean-Paul continue d'exploiter la ferme de L'Image et s'approche doucement de la retraite. Il a trois enfants et deux petits-enfants. Il ne souhaite pas qu'un de ses enfants continue l'exploitation. La transmission familiale d'une exploitation agricole n'est pas de nos jours facilitée, eu égard aux aides quasi inexistantes, alors que des aides existent pour d'autres repreneurs extérieurs. À terme, la ferme de L'Image et ses quinze hectares deviendra donc une demeure familiale où Jean-Paul et Béatrice donneront du temps à leurs enfants, petits-enfants et à leurs amis. C'est un rêve qui deviendra réalité lorsque sonnera l'heure de la retraite. =



Jean-Paul Boutron

## 3 questions à Jean-Paul Boutron

**QUE GARDEREZ-VOUS DE VOS ANNÉES COMME POMPIER VOLONTAIRE ?**

Venir en aide aux autres était important pour moi. Et puis surtout j'ai trouvé une autre famille. L'esprit d'équipe et de camaraderie y est très fort.

**VOUS NE SOUHAITEZ PAS QU'UN DE VOS ENFANTS VOUS SUCCÈDE, POURQUOI ?**

Il n'y a pas seulement le fait que la reprise est difficile financièrement, il faut aussi penser qu'actuellement mon exploitation me rapporte moins d'un smic par mois. Aujourd'hui, on ne peut pas désirer cela pour ses enfants.

**VOTRE PÈRE A JOUÉ UN RÔLE DANS LA RENAISSANCE DE L'UNION MUSICALE ?**

Oui, effectivement, c'est grâce à mon père, à Robert Poulin et Pierre Deschamps, que l'Union Musicale, qui n'existait plus, a pu se reformer. Ils ont prêté tous les trois une somme d'argent pour donner un coup de pouce, ce qui a permis de racheter des instruments de musique.



Photo d'Alain Boileau, club ACAPI d'Ingré  
Prix du Public de l'exposition 2010



EXPO-PHOTO

# Zoom sur vos images

Samedi 13 et  
Dimanche 14  
octobre 2012

Entrée gratuite  
Salle Chantaloup  
10h-19h

